

Les grands totaux sont:	
Fonds du revenu consolidé..	\$530,487,994 38
Capital	59,935,715 48
Démobilisation	40,332,400 00
Grand total	\$630,756,109 86

L'honorable M. FOWLER: Avant que l'honorable monsieur termine son discours, puis-je demander si ce bill des subsides a été soumis au comité des finances de cette Chambre, comité qui a été nommé dans le but de régler les affaires financières du pays?

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Non, il ne l'a pas été, et je puis dire à ce propos que j'ai peine à croire que le comité des finances entreprenne une tâche aussi ardue que celle de reviser le bill des subsides. Je crois plutôt que le but du comité des finances est de reviser les autres bills financiers, plutôt que le budget. Certes, la raison d'être du comité est assez étendue pour que tout bill des finances lui soit soumis, mais je n'ai pas encore entendu parler d'une motion pour soumettre le bill des subsides au comité.

L'honorable M. FOWLER: Je puis dire en passant que j'étais opposé à la formation de ce comité; mais je pense que le principal argument en faveur de sa formation fut qu'il s'occuperait du bill des subsides. Un comité composé d'hommes d'affaires de haute réputation a été formé, et ces hommes devaient appliquer au bill des subsides toute la force de leur intelligence expérimentée dans la conduite des finances, afin qu'ils puissent le comprendre et l'expliquer à ceux d'entre nous qui ne possèdent pas l'intuition des grandes opérations financières conduisant à de brillants succès dans la finance. Je regrette de constater que ma prévision dans le temps se soit réalisée, et que le travail de ce comité brille surtout par son absence.

L'honorable HEWITT BOSTOCK: Honorables messieurs, quand j'ai entendu le leader du gouvernement présenter ce bill, j'ai pensé qu'après ses remarques du début, il saisissait la position dans laquelle nous sommes placés actuellement et l'énormité des fautes commises par le gouvernement. Je regrette de dire que dans la suite de son discours, il paraît absolument satisfait du travail qui a été fait et du montant fabuleux demandé dans le bill des subsides. Il est en vérité très difficile de prélever une somme de \$630,000,000 en chiffres ronds sur une population qui ne dépasse pas 9,000,000.

L'honorable M. EDWARDS: 8,000,000.

L'honorable M. BOSTOCK: Je voulais donner au gouvernement le bénéfice du plus gros nombre. Supposons que la population soit de 9,000,000, c'est un montant énorme à prélever pour conduire cette année les affaires du pays. Il nous paraît surtout élevé quand nous nous rappelons que le ministre des Finances dans son discours à la Chambre des communes a évalué le revenu à environ \$338,000,000. Cette déclaration indique la forte somme d'argent qu'il faudra prélever par d'autres taxes créées en vertu des mesures que nous avons adoptées dans cette Chambre l'autre jour.

Dans le temps que le bill relatif à la taxe de luxe était soumis à la Chambre, mon honorable ami a déclaré qu'il espérait que le revenu de cette taxe serait entre \$75,000,000 et \$80,000,000. Même si son espérance se réalise, nous devons trouver une somme énorme de quelque autre manière pour faire face aux demandes formulées aujourd'hui par mon honorable ami.

Si nous devons proroger à deux heures et demie, le temps qui reste est trop court pour examiner cette situation; mais je veux mentionner une ou deux choses qui paraissent dans le bill des subsides—choses que nous de cette Chambre avons déjà demandé de ne pas placer dans un bill des subsides. Il est stipulé \$140,000,000 pour payer l'intérêt sur la dette publique. Le ministre des Finances, en parlant de la dette publique dans l'autre Chambre, a fait preuve de beaucoup de courage et a pris une brave attitude, quand il a admis que certains item qui, depuis nombre d'années, avaient été portés à l'actif du pays, ne devaient plus être considérés comme un actif, et quand il a déclaré que le montant net de la dette était de \$2,273,305,436. C'est une dette nette énorme à supporter pour ce pays. Quand nous venons à calculer l'intérêt de cette dette à 6 pour 100, on trouve qu'il se traduit par le joli chiffre de \$136,398,826 seulement. Donc, en supposant que nous payions ce montant pour l'intérêt de la dette nette, nous payons d'autres item en sus de la dette, ou bien le taux de l'intérêt est supérieur à 6 pour 100.

Dans le bill des subsides tel qu'il a été déposé, il y a deux item relatifs aux prêts à faire aux chemins de fer. L'un est de \$48,000,000 pour le chemin de fer Canadian Northern et l'autre de \$25,000,000 pour le chemin de fer du Grand-Tronc. Dans les deux cas le gouvernement déclare que les prêts porteront intérêt à six pour cent; mais, comme j'ai essayé à le démontrer à la Chambre autre bill parmi ceux qui viennent devant